

Québec, le 5 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le ministère des Finances a pris connaissance de la pétition, déposée le 26 avril dernier à l'Assemblée nationale par le député d'Athabaska, concernant le droit d'immatriculation additionnel à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée.

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique globale du parc automobile québécois et de favoriser la réduction des émissions polluantes, un droit d'immatriculation additionnel est exigible annuellement pour les véhicules visés munis d'un moteur d'une cylindrée de 4 litres. Avec la mise en place d'une telle mesure, le gouvernement lance un « signal-prix » afin d'orienter les automobilistes vers l'acquisition de véhicules moins énergivores.

Cette mesure est cohérente avec plusieurs politiques et plans d'action gouvernementaux dont notamment le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et la Politique de mobilité durable.

Le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers prévoit plusieurs exemptions, dont les véhicules routiers spécialement adaptés pour le transport d'une personne handicapée. De plus, les véhicules de plus de 3 000 kg ne sont pas visés par cette mesure. Rappelons enfin qu'il y a à l'heure actuelle sur le marché un éventail considérable de véhicules ayant une cylindrée de moins de 4 litres pouvant remplir les besoins de certains entrepreneurs, notamment en matière de camionnettes.

... 2

Pour terminer, il est important de souligner que les revenus générés par cette mesure servent principalement à financer le transport en commun, ce qui a des impacts positifs directs sur l'environnement et la qualité de vie des citoyens grâce, entre autres, à la réduction de la pollution de l'air et de la congestion routière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão

c. c. Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
Société d'assurance automobile du Québec.